



**OEA** | Plus de droits  
pour plus de personnes



Washington, 28-30 octobre 2024

**CDL-PI(2024)026**

Or. fr.

**RENCONTRE A HAUT NIVEAU  
ENTRE UNE DELEGATION D'HAITI  
ET UNE DELEGATION DE LA COMMISSION DE VENISE  
SOUS LES AUSPICES DE L'ORGANISATION DES ÉTATS  
AMÉRICAINS**

**SUR LES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET LEGISLATIVES  
NECESSAIRES POUR LA PREPARATION DES FUTURES ELECTIONS  
EN HAITI**

**(Washington, 28-30 octobre 2024)**

**CONCLUSIONS**

Les 28, 29 et 30 octobre 2024, une délégation des autorités et représentants d'Haïti et une délégation de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe, sous les auspices de, et en coopération avec le Département de la coopération électorale et de l'observation des élections (DECO) de l'Organisation des Etats Américains (OEA), ont tenu des réunions de travail portant sur les questions constitutionnelles et législatives nécessaires pour la préparation des futures élections en Haïti.

La Commission de Venise, à la demande du Secrétaire Général de l'OEA, avait adopté en juin 2024 un avis intérimaire sur les solutions constitutionnelles et législatives possibles pour la conduite des futures procédures électorales à Haïti ([CDL-AD\(2024\)017](#)). Cet avis était provisoire, la Commission de Venise n'ayant pas eu, jusque-là, la possibilité de rencontrer les représentants d'Haïti pour finaliser son analyse. Il convient de rappeler qu'il appartient aux autorités et représentants du peuple haïtien de choisir les temps et les modalités de solution de la profonde crise que traverse le pays. La Commission de Venise est prête à apporter une contribution en termes d'analyse juridique et de recommandations basées sur les normes internationales et les bonnes pratiques d'autres pays membres, dans un processus de dialogue inclusif.

Les participants ont reconnu que le rétablissement de la sécurité est une condition préalable fondamentale à la tenue d'élections ou d'un référendum. En parallèle au processus de préparation du cadre constitutionnel et législatif, les autorités d'Haïti doivent prendre les mesures nécessaires pour rétablir la sécurité, avec l'appui de la communauté internationale. Les autorités haïtiennes plaident pour l'établissement d'une force de maintien de la paix des Nations Unies.

Les autorités haïtiennes entendent maintenir l'échéance électorale du 7 février 2026 pour l'installation d'un/e président/e élu/e. Dans les discussions avec la délégation de la Commission de Venise, la nécessité a été évoquée d'établir des étapes intermédiaires pour viser à respecter cette échéance finale. Cet échéancier de principe intègre la participation de la Commission de Venise.

En **décembre 2024**, la Commission de Venise adoptera l'avis final sur les solutions constitutionnelles et législatives possibles pour la conduite des futures procédures électorales à Haïti. Dans cet avis, la Commission exprimera son avis sur plusieurs questions discutées pendant ces deux jours, notamment la stabilité des institutions et de la législation électorales, l'égalité de genre dans les élections, la représentation des jeunes, le vote des Haïtiens à l'étranger, le vote électronique, le financement et la création des partis politiques, les conditions de sécurité des électeurs et du matériel électoral, la suspension du droit de vote actif et passif. La Commission formulera également des recommandations à l'intention des autorités haïtiennes.

Le Comité de pilotage a prévu de lancer le **7 novembre 2024** des assises de consultation de la Conférence nationale pour la réforme de la constitution, sur la base d'une liste de questions posées par le Comité. Le projet de constitution devrait être finalisé à la **fin de décembre 2024**. Il sera ensuite soumis à consultation populaire en vue de la convocation d'un référendum constitutionnel à la **fin de mars 2025**.

Ce projet de constitution sera envoyé par le Comité de pilotage à la Commission de Venise pour avis dès qu'il sera finalisé. La Commission de Venise adoptera un avis à sa **session de mars 2025**, avant la tenue du référendum, dans le but de proposer d'éventuelles améliorations du projet.

En parallèle, un travail de préparation du cadre électoral pour la tenue du référendum constitutionnel sera entrepris par le conseil électoral provisoire ; la participation des femmes, des personnes déplacées et, si possible, des Haïtiens à l'étranger devra être garantie. La Commission de Venise pourra préparer un avis sur ce texte en **mars 2025** également. La certitude des listes

électorales étant un principe fondamental pour la tenue d'élections démocratiques et crédibles, le travail sur les listes électorales pour la participation au référendum devra être accompli suffisamment avant la tenue du référendum. DECO se tient prêt, à la demande des autorités haïtiennes, à prêter assistance sur des questions spécifiques.

Les autorités d'Haïti se sont engagées à communiquer au public et à la communauté internationale, par des moyens appropriés, l'état d'avancement de ces processus.

Les représentants d'Haïti et la Commission de Venise, avec l'assistance de l'OEA, garderont le contact pour établir un calendrier des étapes successives à l'adoption de la nouvelle constitution. Toute question complémentaire ou ultérieure pourra être abordée par le dialogue entre les deux délégations.

L'identification des besoins relatifs à l'émission des cartes électorales, à la préparation des listes électorales, à la formation du personnel sera réalisée par les autorités haïtiennes, en vue d'obtenir l'indispensable soutien financier et logistique de la part de la communauté internationale.

## LISTE DES PARTICIPANTS

### HAITI

- Dr Joseph Frinel, Conseiller-Président, Conseil présidentiel de transition
- M. Jean-Charles Enex, Président du Comité de Pilotage de la Conférence nationale
- Mme Kerlande Mibel, membre du Comité de Pilotage de la Conférence nationale, représentante de la diaspora
- M. Patrick Saint Hilaire, Président du Conseil électoral provisoire
- M. Jacques Desrosiers, Membre du Conseil électoral provisoire (trésorier)
- M. Max Délice, Directeur exécutif, Conseil électoral provisoire
- M. Reynold Guerrier, Directeur Général de l'Office national d'Identification
- M Thomas Gandy, Représentant Permanent d'Haïti auprès de l'OEA

### COMMISSION DE VENISE

- M. Eirik Holmøyvik, Commission de Venise, Norvège
- Mme Janine Otálora Malassis, Commission de Venise, Mexique
- M. François Séners, Commission de Venise, France
- Mme Simona Granata-Menghini, Directrice, Secrétaire de la Commission
- M. Pierre Garrone, Adjoint à la Secrétaire de la Commission

#### En ligne :

- M. Michael Frendo, Commission de Venise, Malte
- M. Pere Vilanova Trias, Commission de Venise, Andorre

### ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS

- Etats membres de l'OEA participant au Groupe de travail sur Haïti
- Observateurs permanents de l'OEA
- M. Luis Almagro, Secrétaire Général de l'Organisation des États Américains
- M. Francisco Guerrero, Secrétaire au renforcement de la démocratie
- M. Gerardo de Icaza, Directeur, Département de la coopération électorale et de l'observation des élections
- M. Cristobal Dupouy, Représentant Spécial du Secrétaire Général en Haïti
- M. Martin Huenneke, Spécialiste, Département de la coopération électorale et de l'observation des élections
- M. Alex Bravo, Spécialiste en technologie électorale, Département de la coopération électorale et de l'observation des élections
- Mme Stella Yerutí Méndez, Spécialiste, Département de la coopération électorale et de l'observation des élections

### SESSIONS D'EXPERTS (par ordre alphabétique)

- M. Nathaniel Ballantyne, Comité d'action politique de la diaspora haïtienne
- Mme Renée Ballantyne, Présidente, Comité d'Action politique de la diaspora haïtienne
- M. Piero Corvetto, Chef du Bureau National des processus électoraux du Pérou
- M. Johan Hamels, Directeur résident en Haïti, Institut National Démocratique (NDI)
- M. Roberto Menéndez, Chef de la mission de soutien au processus de paix en Colombie (MAPP/OEA)

- M. Emmanuel Roy, Directeur de la Communication, Comité d'action politique de la diaspora haïtienne
- M. Diego Rubiano, Coordinateur de l'Observatoire politique électoral, Mission d'Observation électorale de Colombie
- Mme Carmen Velarde Koechlin, Chef du Registre national d'identification et de l'état civil du Pérou
- M. Fausto Von Streber, Directeur de la technologie, de la communication et de l'information, Tribunal supérieur de la Justice électorale, Paraguay